

LA DURABILITÉ

Origines et principes

Achevé de rédiger
le 24 | 02 | 2022

La sensibilisation accrue de l'impact des activités humaines sur l'environnement et la mise en avant des questions sociales par la pandémie de la Covid-19 couplée à la remise en question de notre mode de vie ont accentué l'intérêt pour le développement durable. Aujourd'hui il ne s'agit pas d'une mode mais bien d'un nouveau paradigme universel. Ainsi, Le Groupe La Française, en sa qualité d'investisseur durable et engagé depuis de nombreuses années, souhaite revenir sur les origines et les principes liés à la durabilité.

QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

La notion de développement durable remonte à 1987 lorsque la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, baptisée Commission Brundtland, a publié un rapport intitulé « Notre avenir à tous ». Dans ce rapport, nous retrouvons la première définition : « **répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs** ».

Des décennies après, cette prise de conscience s'est imposée comme une tendance de fond soutenue par de nombreuses initiatives mondiales, comme, à titre d'exemple, le Jour de la Terre ou encore la Journée Mondiale de l'Océan.

QU'EST-CE QUE L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE ?

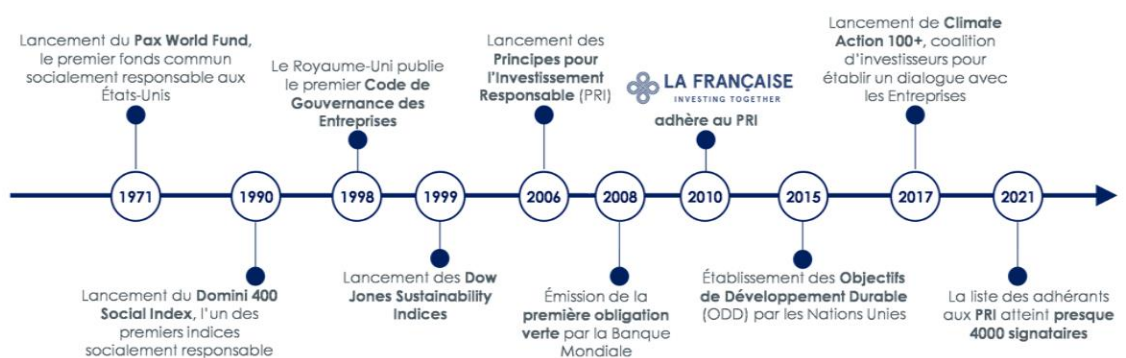
L'Investissement Socialement Responsable (ISR) revient à **transposer le concept de développement durable aux placements financiers**.

Bien que l'intérêt pour l'Investissement Responsable remonte aux années 70, nous devons sa définition aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI).



PRI : initiative lancée en 2006 par un groupe d'investisseurs institutionnels internationaux en partenariat avec l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI) et le Pacte Mondial des Nations Unies.

Étapes marquantes dans l'évolution de l'investissement durable



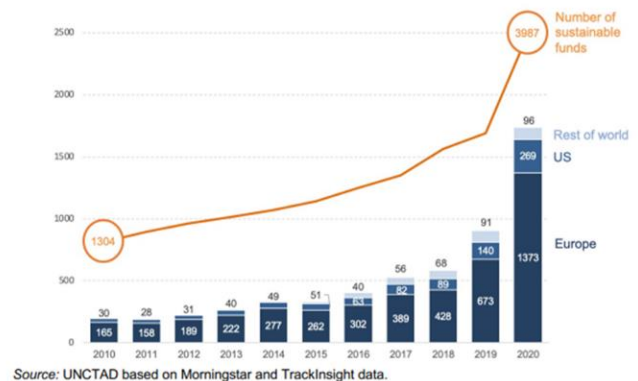
Source : La Française, PRI.

Les PRI définissent l'Investissement Responsable comme « **une stratégie et une pratique visant à intégrer les questions Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement et l'engagement** ». La portée de cette définition est à la fois environnementale et éthique et permet d'aller au-delà « des critères financiers habituels que sont la rentabilité, le prix de l'action et les perspectives de croissance » selon l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Cette définition signifie que les décisions d'investissements ne doivent plus prendre en compte uniquement les critères financiers, mais **combinaison des critères financiers et extra-financiers**.

L'investissement durable a gagné du terrain partout dans le monde et auprès de tous types d'investisseurs. Ce fort intérêt s'est traduit, ces dernières années, par une croissance soutenue tant des flux de capitaux vers des stratégies durables, que du nombre de signataires des PRI et des initiatives responsables.

Développement de l'Investissement Durable (encours et nombre de fonds dans le monde)



UNE DÉMARCHE D'INVESTISSEMENT DURABLE INTÈGRE LES FACTEURS ESG. DE QUOI S'AGIT-IL ET QUE MESURENT-ILS EXACTEMENT ?

Les facteurs ESG font référence à une série de critères d'évaluation des entreprises organisés autour de trois dimensions : l'Environnement, le Social et la Gouvernance.

L'aspect Environnemental évalue la gestion des risques et les impacts environnementaux, notamment climatiques, de l'entreprise.

L'aspect Social prend en compte la gestion par l'entreprise de ses ressources humaines et des parties prenantes externes.

Enfin, l'aspect de Gouvernance s'intéresse à la répartition des pouvoirs et la façon dont l'entreprise est gérée.

 E nvironnemental	 S ocial	 G ouvernance
Utilisation de l'eau, pollution, gestion des déchets, changement climatique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, efficacité énergétique, taux de recyclage, prévention durable des risques liés à des catastrophes industrielles (marées noires, contamination des sols...)	Respect du droit des employés, dialogue social dans la politique de management, nombre de personnes en situation de handicap, conditions de travail des employés, prévention des accidents du travail, formation du personnel, impact sur la communauté, diversité, évolution démographique	Lutte contre la corruption, respect de la transparence de la rémunération des dirigeants, indépendance du conseil d'administration et diversité de ses membres, alignement des actionnaires et des dirigeants, droits des actionnaires, transparence et divulgation, éthique des affaires, qualité de la communication financière

L'INVESTISSEMENT DURABLE À LA FRANÇAISE

Nous estimons qu'il n'y a pas d'investissement rentable qui ne soit durable. Les comportements responsables pour une finance durable sont synonymes de flexibilité, de réactivité, d'innovation et le plus souvent de performance et de rentabilité.

Depuis plus de 10 ans, le Groupe La Française est partie prenante d'un certain nombre d'organismes et d'initiatives de premier plan dans le domaine de l'Investissement Responsable. De plus, en lien avec son engagement en faveur du climat, le Groupe soutient l'Accord de Paris pour le climat signé lors de la COP21 et est engagé dans la Net Zero Asset Management Initiative (NZAMI).

L'Investissement Socialement Responsable est **au cœur de notre stratégie d'investissement**. En anticipant la nécessité d'intégrer l'ISR au sein de nos stratégies, nous avons décidé très tôt que ces connaissances devaient être internalisées et placées au cœur du processus d'investissement.

A partir de 2014, le Groupe s'est doté d'un **centre de recherche en investissement durable**, basé à Londres, dénommé **La Française Sustainable Investment Research**. Constitué de spécialistes répartis par secteur économique et par thématique, ce centre de recherche suit les dernières avancées dans le domaine de l'investissement durable, fournit des analyses et déploie des outils propriétaires utilisés par les gérants pour faciliter leurs analyses et leurs prises de décisions.

L'équipe a aussi développé une **méthodologie propriétaire pour quantifier les évaluations ESG** des entreprises. L'objectif est de mesurer l'aptitude des entreprises à adapter leur modèle d'affaires au changement climatique, aux exigences sociales et aux principes d'une bonne gouvernance.

Aujourd'hui, notre savoir-faire en matière d'investissement durable est **pleinement intégré à l'ensemble des activités** du Groupe avec des adaptations propres à chaque classe d'actif : les actions, les obligations d'entreprise, la dette souveraine et l'immobilier.



Laurent Jacquier Laforge
Global Head of
Sustainable Investing

« La question n'est pas pourquoi intégrer les facteurs ESG dans les processus d'investissement, mais plutôt quelle raison invoquer pour les ignorer ? »

Publication à caractère informatif, et non à caractère promotionnel, destinée aux clients non-professionnels au sens de la Directive MIF2

La Française Asset Management, société de gestion agréée par l'AMF (www.amf-france.org) sous le n°GP 97-076 le 1er juillet 1997. La Française AM Finance Services, entreprise d'investissement agréée par l'ACPR, sous le n°18673 (www.acpr.banque-france.fr) et enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n°13007808 le 4 novembre 2016. La Française Actions France PME, agréé par l'AMF le 15 octobre 1993, est un FCP relevant de la Directive 2009/65/CE.

Les informations contenues dans ce document ne sauraient constituer un conseil en investissement, une proposition d'investissement ou une incitation quelconque à opérer sur les marchés financiers. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de leurs auteurs à la date de publication et ne constituent pas un engagement contractuel du Groupe La Française. Ces appréciations sont susceptibles d'évoluer sans préavis dans les limites du prospectus qui seul fait foi. Le Groupe La Française ne saurait être tenu responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. La présente publication ne peut être reproduite, totalement ou partiellement, diffusée ou distribuée à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable du Groupe La Française. Coordonnées internet des autorités de tutelle: Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) www.acpr.banque-france.fr, Autorité des Marchés Financiers (AMF) www.amf-france.org.



128, bd Raspail 75006 Paris - France
Tél. +33 (0)1 44 56 10 00
Fax +33 (0)1 44 56 11 00

www.la-francaise.com

Publication à caractère informatif, et non à caractère promotionnel, destinée aux clients non-professionnels au sens de la Directive MIF2